

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS AUX MÉDIAS

ATELIER DES EXPERTS CONTINENTAUX SUR LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS ET HÉRITAGE

INVITATION AUX REPRESENTANTS DES MEDIAS

- QUOI :** L'ATELIER DES EXPERTS CONTINENTAUX SUR LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS ET HÉRITAGE
- DATE :** 30 NOVEMBRE – 2 DÉCEMBRE 2021
- LIEU :** DAKAR, SÉNÉGAL
- QUI:** Le Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHS) de l'Union africaine et l'Initiative de société ouverte pour l'Afrique de l'Ouest en collaboration avec le Gouvernement sénégalais.

Lien virtuel : Rejoignez la conversation à l'aide [de #RestitutionJourney](#)

OBJECTIFS:

Les objectifs de l'Atelier d'experts sur la restitution des biens et du patrimoine culturels sont les suivants :

- I. Élaborer un document de position sur la restitution des biens culturels
- II. Produire un cadre d'action pour les négociations sur le retour des biens culturels ayant fait l'objet d'un trafic illicite sur le continent ;
- III. Soutenir les politiques de restitution des biens culturels en Afrique.
- IV. Établir des réseaux d'experts culturels africains, de décideurs, de marchands, de commissaires-priseurs, de conservateurs de musées et d'acheteurs individuels, entre autres, travaillant dans le domaine de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels et le patrimoine.

ARRIÈRE-PLAN

Les biens culturels en Afrique ont été pillés et acquis illégalement par le biais du trafic et principalement pendant les guerres et les conflits armés. L'absence de mécanismes et de structures systémiques sur la façon de les protéger a été un défi fondamental. Afin de protéger et de préserver de manière holistique les biens culturels en Afrique, il devrait y avoir des mécanismes dans lesquels la protection des biens culturels devient la responsabilité des citoyens, des communautés, des sociétés et des États. L'un des mécanismes proposés consiste à disposer d'un cadre d'action pour les négociations en vue du retour des biens culturels ayant fait l'objet d'un trafic illicite sur le continent. Le processus d'élaboration d'un tel cadre devrait être soutenu par un document de position qui expose clairement l'importance de la restitution des biens culturels.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Commission de l'Union africaine (CUA) – Département de la santé, des affaires humanitaires et des affaires sociales (HHS)

Angela Martins, Chef de la Division Culture, E-mail: MartinsA@Africa-Union.org cc:

ShuleV@African-Union.Org

MinaS@African-Union.Org

MakkyA@Africa-Union.Org;

KomouR@africa-union.org;

MekbibA@Africa-Union.org

Contact Medias :

Nadege Bedoum, Direction de l'information et de la communication, Union Africaine(DIC), Tel. +251967244956, email : bedoumN@africa-union.org

Esther Azaa Tankou, Cheffe de la division de l'Information , DIC, Tel. +251911361185, E-mail : yamboue@africa-union.org